

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 30 juin 2025 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 23 Votants : 27

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 24 juin 2025 s'est réuni le lundi 30 juin 2025 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, GASSER Anne-Laure, FEYRIT Pierre, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, HAY Florence, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : MILHAC Michel, FIGUES Fatima, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, MARCHAND Emmanuelle, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, PREVOT Jérémie.

Pouvoirs : de BLANCHARD Stéphane à NOSMAS Karen, de ROQUES Loréline à CHASTAING Séverine, de BALLEREAU Marie-Catherine à CALZAVARA Martine, de PREVOT Jérémie à FRANCIS Stéphane

G.08

Cession d'horodateurs de stationnement sur voirie

La Commune de Marmande possède 31 horodateurs acquis en 2014, 2016 et 2017. Ces appareils sont amortis en totalité, leur valeur nette comptable est donc égale à zéro euro à l'actif de la collectivité.

Ces horodateurs ont été retirés de l'espace public lors de la mise en place des zones bleues de stationnement en janvier 2018. Depuis, ils sont stockés au centre technique municipal.

En réponse à une annonce publiée par la Commune pour la vente de 27 horodateurs, la société Singladures Technologiques Comercials, domiciliée Passeig Canal à AMPOSTA (Espagne), a proposé d'acheter le lot pour 5 400 euros.

**Le Conseil Municipal,
 après en avoir délibéré :**

- Décide** de vendre 27 horodateurs à la société Singladures Tecnologues Comercials, domiciliée Passeig Canal, 43870 AMPOSTA en Espagne.
- Décide** que le prix de vente s'élève à 5 400 €.
- Autorise** Monsieur Le MAIRE ou son représentant à signer tous documents à cet effet.

Votants : 27 - Abstentions : 00 - Exprimés : 27
Contre : 00 - Pour : 27 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
 Ont signé au registre les membres présents.
 Pour extrait certifié conforme,
 Marmande le 30 juin 2025

Le secrétaire de séance
 Charles CILLIERES



Le Maire de Marmande
 Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 03/07/2025
 et de sa transmission au contrôle de légalité le 03/07/2025...

Le Secrétaire de séance
 Charles CILLIERES



Le Maire de Marmande
 Joël HOCQUELET

